

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Institut de Soudure Industrie S.A.S., siège social : ZI Paris Nord II, 90 rue des vanesses 93420 Villepinte  
 Adresse postale : ZI Paris Nord II, 90 rue des vanesses, BP 51362, 95942 Roissy Ch. De Gaulle CEDEX  
 RCS Bobigny B 414 728 964 - APE 7120B – TVA intracommunautaire FR 11 414 728 964  
 N° de déclaration d'activité : 11 93 02229 93

RDT-ISI-1215-2018-Rév.5

## ENTREPRISE QUI DELEGUE LE(S) STAGIAIRE(S)

Raison sociale\* :

Adresse\* :

CP - Ville\* :

N° SIRET\* :

N° TVA\* :

Code APE\* :

 Responsable Formation\* :  M.  Mme  Melle NOM- Prénom\* :

Téléphone\* :

Télécopie :

E-mail\* :

demande l'inscription de : (En lettres capitales SVP)

\*Saisie obligatoire

NOM*	Prénom*	N° Sécurité Sociale*	Adresse E-mail*

**IMPORTANT ! le numéro de Sécurité Sociale du stagiaire nous est nécessaire (en vue du passage d'une qualification de soudeur, ou d'une déclaration d'accident).**

## FORMATION

Intitulé du stage :

Montant Unitaire :

 € H.T <sup>(2)</sup>

Code stage et/ou réf. de l'offre :

Montant Total :

 € H.T <sup>(2)</sup>

Session du :

Lieu :

 Pour les formations pratiques :  Stage seul  Stage avec repas du midi si chiffré dans l'offre

<sup>(2)</sup> TVA en sus

## INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA FACTURATION

Veuillez nous indiquer si la facture est à établir\* :

 au nom de votre société

A l'attention de :

 au nom de votre gestionnaire de fonds de Formation

**Dans ce cas :**
**Nom de l'établissement payeur\* :**

Adresse\* :

CP - Ville\* :

Téléphone\* :

N° SIRET\* :

Nom du Responsable du dossier\* :

 Date d'accord de prise en charge<sup>(1)</sup> :

N° TVA\* :

Code APE\* :

<sup>(1)</sup> **IMPORTANT : En cas de prise en charge totale ou partielle des frais de formation par un organisme financeur, il vous appartient :**

- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation, **de nous transmettre l'accord de prise en charge au plus tard avant le démarrage de la formation,**
- de compléter les mentions ci-dessus.

Consulter § 8 de nos conditions générales de vente

\*Saisie obligatoire

## CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Cachet de l'employeur

Montant total de la formation :

€ TTC

Payable conformément à nos Conditions Générales de vente Formation Professionnelle :

 Acompte obligatoire à l'inscription : 30 % au minimum du montant total TTC soit

€ TTC

Paiement du solde suivant § 7.1 de nos C.G.V.

 Chèque :

€ libellé à l'ordre de Institut de Soudure Industrie

 Virement : à l'ordre de Institut de Soudure Industrie (coordonnées bancaires ci-dessous)

IBAN : FR 76 3007 6021 3710 2208 0020 034

SWIFT BIC : NORDFRPP

A :

Le :

Nom, Prénom, Fonction :

Signature

 Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente relatives à la formation, disponibles sur le site internet « [www.isgroupe.com](http://www.isgroupe.com) » ou sur demande

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès de modification ou de suppression des données vous concernant pour exercer ce droit adressez-vous à Institut de Soudure Industrie  
 Tél. : 01.49.90.36.00.